



Noirmoutier le 29 mai 2018

## Association N.E.N.Y (Non aux Eoliennes entre Noirmoutier et Yeu)

### Site éolien entre Noirmoutier et Yeu

#### Enquête Publique : devant la réalité d'un projet monstrueux les langues se délient

Après des années de matraquage d'informations tronquées, de non-dits, de promesses en promesses les citoyens ont enfin pu donner leur avis lors de cette enquête publique.

Avec un total de 1695 observations déposées, le public a fait preuve d'une prise de conscience et d'un intérêt exceptionnel pour ce type de projet.

Les commentaires des citoyens sont sans équivoque : 78% sont défavorables au projet, 20% sont pour, et 2% sont neutres.

Parmi les « défavorables » beaucoup sont étayés d'analyses sérieuses, réfléchies soutenues par la raison et la réalité des faits, sans dogmatisme.

Sociologiquement, tous les segments de la population sont représentés : particuliers, population locale ou semi-résidente, pêcheurs professionnels, conchyliculteurs, association de commerçants, actifs et retraités, jeunes et seniors.

Présenté par les promoteurs comme un projet « consensuel » pour lequel l'approbation du public n'allait être qu'une formalité administrative, une case à cocher, les habitants n'ont pas voulu qu'on leur vole leur opinion ou qu'on la leur dicte.

Les langues se sont déliées, la parole s'est libérée, le « politiquement correct » a volé en éclats.

La réponse est claire, indiscutable : ce type de projet n'est pas compatible avec une écologie responsable : trop près des côtes, trop cher, trop d'impacts, trop d'incertitudes, trop de risques non maîtrisables. C'est donc un large NON au projet !

Les élus auront à se poser la question de leur réelle représentativité et prendre en compte l'état de l'opinion publique, moins passive, moins malléable qu'ils n'ont pu le penser.

A tous les éléments soulevés dans la consultation : impacts visuels, destruction des fonds marins, atteinte à la biodiversité, conséquences sur l'activité économique des Iles en particulier de la pêche et des activités connexes, NENY ajoute les éléments suivants dans ses observations :

- Une enquête publique d'une trop grande complexité, un manque de transparence d'un dossier contenant 30 documents et 6500 pages...absolument inaccessible aux profanes
- Les contradictions entre une durée d'exploitation de 25 ans et une demande de concession d'utilisation du territoire maritime de 40 ans

- La durée de l'enquête réduite à 49 jours pour un projet de 2,0 milliards € sur 2 départements et 20 communes alors que généralement pour un simple projet de captage des eaux de moins de 10 000€ la durée de l'EP est de 30 jours.
- Le caractère imposé de la localisation géographique du site qui n'a fait l'objet d'aucune information ni possibilité de participation du public.
- L'absence de certitude ni de garantie quant à la question d'une meilleure prise en compte des conditions de pêche et de navigation des professionnels en phase d'études, de travaux et d'exploitation.
- Une ambiguïté et un manque de clarté sur la procédure d'une enquête publique ouverte au moment où une renégociation (largement justifiée) du prix de rachat excessif par le gouvernement pourrait entraîner un nouvel appel d'offre

Avec la large mobilisation, les nombreux adhérents de NENY attendent une prise de conscience du Gouvernement pour tenir compte du bien fondé des observations sur ce projet, sinon à quoi servent les enquêtes publiques ?

En conclusion rappelons la réponse de Nicolas Hulot Ministre de l'écologie à la question :

Faut-il poursuivre les projets d'éolien offshore attribués en 2011 et qui paraissent dépassés ?

*« J'hérite d'une équation complexe. Disons-le, ces projets n'ont pas été bien "zonés", les résistances ont été peu prises en compte. Nous retournons le problème dans tous les sens, mais nous avons peu de marge de manœuvre pour faire évoluer les projets initiaux, très éloignés des niveaux de compétitivité actuels, sans les remettre en cause ... »* (Le Figaro 9 mars 2018)

Jean-Pierre Huguet

Président

**Association « Non aux Eoliennes entre Noirmoutier et Yeu » (N.E.N.Y)**

Siège : 85330, Noirmoutier-en-l'Île

Adresse postale : NENY BP 307 Noirmoutier-en-l'Île 85330 -- Tel : 06 34 58 28 37 --- Courriel : [mail.neny@orange.fr](mailto:mail.neny@orange.fr)

[www.neny-stop-offshore.com](http://www.neny-stop-offshore.com) ---

[www.facebook.com/NonAuxEoliennesentreNoirmoutieretYeu/](https://www.facebook.com/NonAuxEoliennesentreNoirmoutieretYeu/)